



La bocage Paysage d'avenir



©François Nimal

CONGRÈS DES PARCS 2022

Le bocage est un élément constitutif et identitaire des paysages de Normandie-Maine.

Face à l'effondrement de la biodiversité et au changement climatique, il est, plus que jamais, un paysage d'avenir.

Les haies bocagères ont un impact positif sur leur environnement, en permettant de préserver les

ressources en limitant l'érosion des sols provoquée par la pluie et le vent. Elles constituent également un habitat très important pour la biodiversité ainsi qu'un abri (été comme hiver) pour le bétail. Les haies bocagères réduisent les pollutions en stockant le carbone et en filtrant l'eau. C'est aussi un atout économique par la valorisation du bois ou des petits fruits. Enfin, ce paysage de bocage est un facteur d'attractivité, puisqu'il est très apprécié des riverains, randonneurs et cyclistes qui le traversent.

Depuis sa création en 1975, le Parc œuvre à la préservation et à la restauration du bocage:

Un observatoire comme électrochoc

Pour prendre la mesure de l'urgence à préserver les haies bocagères, le Parc a mis en place un observatoire qui compare, les chiffres clés de l'évolution du bocage (linéaire de haies, densité bocagère) entre 1950 et 2010. Le constat y est sans appel : 17 000 kilomètres de haies ont été perdus sur le territoire en 60 ans. La donnée pour 2020 est en cours d'acquisition.

Le programme d'aide à la plantation

Depuis 2018, le Parc anime un programme de plantation de haies bocagères pour accompagner collectivités, agriculteurs, habitants ou encore associations dans une démarche de reconquête du bocage. Il est financé par les Régions Normandie et Pays de la Loire, en complémentarité avec les dispositifs d'aide à la plantation des Départements de la Mayenne et de l'Orne, du plan France relance, et du Fonds pour l'arbre. En 4 ans, 68 kilomètres de haies sur le territoire ont été plantés.

Des labels gage de qualité

En 2019, des agriculteurs, conscients de l'importance de sauver leur bocage, ont créé, avec l'appui de l'Afac-Agroforesteries, un label pour encadrer les bonnes pratiques de gestion des haies et leur valorisation par des filières durables et locales : le "Label Haie". La Maison du Parc et du Géoparc est d'ailleurs intégralement chauffée avec du bois labellisé de 4 producteurs de la SCIC Bois Bocage Energie.

Le Parc soutient également la marque collective "Végétal local" en utilisant des plants issus de celle-ci. Créée par le réseau des conservatoires botaniques nationaux et aujourd'hui propriété de l'Office français de la biodiversité, elle garantit la traçabilité des végétaux sauvages et locaux ainsi que la conservation de leur diversité génétique.

Contact

Parc naturel régional Normandie-Maine
Le Chapitre - CS 80005, 61320 Carrouges
info@parc-normandie-maine.fr
Tél. : 02 33 81 75 75

